

---

ALISSA COOPER : Nous pouvons commencer. Nous avons un petit groupe aujourd'hui, nous avons reçu beaucoup d'excuses [inaudible], mais Alice, comme toujours, prend note des participants présents dans la salle. Y a-t-il quelqu'un qui est connecté par téléphone, mais pas dans la salle de réunion virtuelle ? Veuillez vous identifier.

JOSEPH ALHADEFF : C'est Joe. J'essaie de me connecter, je viens d'entrer dans la salle de réunion, tout va bien.

MILTON MUELLER : Je suis sur le point d'entrer moi-même, Milton au micro.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Manal est peut-être dans la même situation. Non, elle est connectée. Oui.

MANAL ISMAIL : Oui, j'y suis. Merci.

ALISSA COOPER : Y a-t-il quelqu'un d'autre qui ne figure pas dans la salle de réunion virtuelle mais qui est sur l'appel ?

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

THOMAS SCHNEIDER : Ici Thomas.

ALISSA COOPER : C'est bien Thomas Schneider ?

THOMAS SCHNEIDER : Oui.

ALISSA COOPER : Merci. Et apparemment nous avons Kuo-Wei Wu aussi, au moins dans le tchat. OK.

Alice continuera à prendre note des assistants à mesure qu'ils nous rejoignent.

Nous n'avons qu'un sujet pour aujourd'hui. C'est la question du secrétariat et Adiel va modérer cette discussion. Je vous rappelle que cet appel est public, donc nous ne discutons point des identités spécifiques des candidats ou des informations qui pourraient permettre aux gens de déduire qui sont les candidats pour le secrétariat. Cela dit, je donne la parole à Adiel.

ADIEL AKPLOGAN : Oui, Salut, Alissa. M'entendez-vous ?

ALISSA COOPER : Oui.

---

ADIEL AKPLOGAN :

Allô ? Oui, d'accord, bonjour. Je vous remercie de me permettre de mettre à jour le groupe sur le processus de sélection du secrétariat. Depuis notre dernière réunion nous avons eu [inaudible], tel que décrit. [Inaudible] la liste préliminaire des candidats. Cela a déjà eu lieu et nous avons eu le dernier entretien hier soir. Maintenant nous devons faire une évaluation là-dessus, et nous choisirons deux candidats.

Par souci de clarté, nous avons demandé à l'équipe juridique de l'ICANN de faire une évaluation renforcée de conflits d'intérêts pour les deux derniers candidats de la liste préliminaire. Nous avons deux candidats finaux, et nous faisons cette évaluation des conflits d'intérêts avancée sur la base de ce qu'ils ont dit et de ce qu'ils nous ont fourni comme mesure de [inaudible].

Nous espérons recevoir des commentaires de l'ICANN cette semaine. Et sur cette base, la société finale [inaudible] afin que le processus puisse avancer, tel que je l'ai expliqué. Dès que cela sera fait, l'équipe de l'ICANN commencera le processus de négociation avec eux, et à ce moment-là nous allons informer l'ICG des candidats finaux choisis. Je ne suis pas en mesure de divulguer l'identité des deux candidats présélectionnés, parce que nous en avons deux dans le processus ; dès que cela deviendra clair, nous l'annoncerons sur la liste privée de l'ICG.

Le processus est en cours et j'espère que nous serons en mesure de [inaudible]... Voilà tout ce que je peux vous dire à ce stade. Je ne sais pas s'il y a des questions là-dessus. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier tous les membres de l'ICG qui nous envoient

---

des informations supplémentaires [inaudible] pour le processus d'évaluation, car elles ont été très utiles. Je vous en remercie.

Voilà tout ce que je peux vous dire à ce stade, Alissa. On revient à vous pour toute question, essayez de [inaudible]...

ALISSA COOPER : Merci beaucoup, Adiel. Quelqu'un a-t-il des questions ou des commentaires ? Vous pouvez utiliser la fonction de la main levée dans la salle de réunion virtuelle.

Milton.

MILTON MUELLER : Oui, c'est Milton. Bonjour Adiel, tu m'entends bien ?

ADIEL AKPLOGAN : Oui.

MILTON MUELLER : Je me demande simplement, parce que je vais voyager dans deux jours, quand est-ce que vous allez nous envoyer des informations à travers la liste privée ? Tu l'as peut-être dit, mais la qualité du son était assez mauvaise et je ne l'ai pas entendu.

ADIEL AKPLOGAN : Je m'attends à recevoir les commentaires de l'équipe juridique de l'ICANN à la fin de cette semaine. Dès que nous les aurons, nous concluons l'évaluation. Il est probable que j'envoie les informations à

---

la fin de cette semaine, mais je ne peux pas le garantir, parce que nous ne pouvons pas les divulguer jusqu'à ce que nous ayons reçu ces commentaires de l'équipe juridique de l'ICANN...

MILTON MUELLER : OK. Cela ne dépend pas de vous. Alors si vous les recevez à la fin de cette semaine, quel serait le délai... Disons que le moment auquel vous recevrez la réponse de l'équipe juridique de l'ICANN est le point de départ, combien de jours avant attendrez-vous une réponse de notre part ?

ADIEL AKPLOGAN : Je pensais à 48 heures à peu près.

MILTON MUELLER : OK.

ALISSA COOPER : Y a-t-il d'autres questions pour Adiel ? C'est Alissa.

ADIEL AKPLOGAN : Alissa, permettez-moi de rappeler à tout le monde comment cela va fonctionner : dès que nous aurons, au sein du groupe, [inaudible] le candidat final, nous fournirons des informations à l'ICG sur la liste de diffusion privée, avec le processus que nous avons utilisé pour arriver à cette conclusion. Et nous espérons recevoir les commentaires et les

---

questions des membres de l'ICG là-dessus. Voilà comment nous le définissons, c'est ce dont nous parlons.

ALISSA COOPER : C'est compris. Merci. J'ai une question : est-ce que vous prévoyez toujours de compléter la sélection dans les délais prévus ? Je pense qu'elle était censée être complète avant le 15 novembre, ou qu'alors le nouveau secrétariat serait en place le 15 novembre. Est-ce toujours le plan ?

ADIEL AKPLOGAN : Oui, c'est toujours notre plan. C'est ce que nous voulons vraiment faire.

ALISSA COOPER : Très bien alors. Merci. Une autre, OK. Jean-Jacques, allez-y s'il vous plaît.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. Bonjour à tous, c'est Jean-Jacques. Je tiens juste à parler des conflits d'intérêts. Pendant que je rejetais ou j'écoutais les présentations des candidats, la dernière desquelles a eu lieu ce matin à 01:00 du matin chez moi, il m'a semblé qu'il était plutôt difficile pour nous trois membres du groupe, de décider vraiment quelle est la fiabilité ou la validité des déclarations en matière de conflits d'intérêts que nous avons entendues sur le plan juridique.

---

Donc j'ai suggéré, et j'ai agi immédiatement suite à la suggestion, de demander au personnel de l'ICANN de nous donner une évaluation technique pour savoir si les déclarations des conflits d'intérêts que nous avons reçues étaient satisfaisantes. C'est ce que nous attendons. J'ajoute cela pour être un peu plus précis. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Jean-Jacques. Y a-t-il d'autres commentaires ou des questions à ce sujet ? Ok, je vois qu'il n'y en a pas. La seule chose que je voulais dire, pour me faire écho de personnes dans le tchat, est de remercier fortement Adiel et toute l'équipe qui travaille sur cette question. Et je sais qu'ils passent de nombreuses heures dans des entretiens et à coordonner entre eux, alors je les remercie profondément pour tout le travail qu'ils font.

Je pense que nous sommes à la dernière partie du travail. C'est le seul sujet que nous avons prévu pour aujourd'hui. Je sais que nous avons prévu cet appel à la dernière minute, et il y a beaucoup de gens qui n'ont pas pu nous rejoindre. Je ne sais pas, Patrik, si vous aviez d'autres idées, d'autres sujets qu'à votre avis nous devrions discuter. Je pense que celui-là a été le seul et je sais que nous avons d'autres choses que nous pourrions discuter, mais nous n'avons averti personne que nous allions les discuter.

Patrik, aviez-vous d'autres points à ajouter à l'ordre du jour de cet appel ?

---

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Non, c'était le seul point de l'ordre du jour. La seule autre chose sur laquelle je tiens à informer les gens est tout d'abord que le sondage Doodle pour cet appel comprend également l'heure à laquelle commenceront les trois appels que je suis en train de programmer avant la fin de l'année civile. Et l'autre chose dont je veux informer ceux qui ne reçoivent pas le courrier électronique est que l'ICANN considère l'emplacement de notre réunion à Marrakech.

Il serait, bien sûr, possible que nous nous réunissions en simultané avec la réunion de Marrakech. Mais, tout comme d'autres membres de l'ICG qui sont les présidents des AC et des SO, je fais partie de la discussion au sein de l'ICANN. Je pense qu'à l'ICG nous sommes assez bien informés sur les progrès des discussions, ce qui signifie que dès que nous aurons plus d'informations nous nous assurerons que l'ICG soit informé afin de pouvoir ajuster nos plans en conséquence.

Mais le plus important est que je voudrais que les personnes remplissent le sondage Doodle, afin que nous puissions programmer les trois prochains appels avec un peu plus d'avance que celui-ci ; j'ai paniqué... De toute façon cet appel a aussi été prévu suivant ce qui se passe dans le schéma de planification de l'appel à propositions pour le secrétariat et c'est pourquoi il a fini par être ainsi. Toutes mes excuses pour cela. C'est tout.

ALISSA COOPER :

Lynn ? Lynn St. Amour, prenez la parole si vous voulez parler.



---

LYNN ST. AMOUR :

Bonjour, Alissa. Désolée, je devais activer le son. Je voulais aussi souligner que Jari avait des questions, il a écrit une note sur le tchat et il a également levé la main dans la salle de tchat. J'allais juste faire allusion au fait que j'ai envoyé un courrier électronique qui dérive d'une action à suivre de notre dernière réunion en personne, et sur laquelle il ne convient probablement d'attirer l'attention des gens. Je ne pense pas que ce soit juste d'avoir une sorte de discussion importante sur un sujet quelconque car il n'y a eu aucun préavis et il y a un grand nombre de personnes qui n'ont pas été en mesure d'assister à cet appel.

Je voulais simplement vous dire que mon courrier a été envoyé et qu'il serait à votre discrétion de poser des questions ou de me faire savoir si vous trouvez qu'il ne correspond pas au résultat attendu, etc. Il pourrait s'avérer utile de recevoir une orientation, mais encore une fois, je pense que nous devons garder à l'esprit le fait qu'il n'y a eu aucun préavis sur ce sujet et qu'un bon nombre de personnes ne participent pas de cet appel.

Je vous rends donc la parole et il est à vous et au co-président de décider ce que vous voulez faire.

ALISSA COOPER :

Merci, Lynn. Étant donné que nous sommes en train de maintenir une discussion ouverte, je pense que tout le monde devrait se sentir libre de répondre. J'ai vu que vous avez envoyé un courrier électronique mais moi-même je ne l'ai pas lu encore, parce qu'on est au milieu de la nuit ici. Mais si les gens veulent en discuter, ils devraient se sentir libres de le faire. Peut-être que nous devrions essayer de définir les sujets. Nous

---

avons Jari dans la liste d'attente des intervenants et je sais qu'il y a certains messages dans la fenêtre de discussion concernant la situation de la réunion de Marrakech.

Jari, de quoi alliez-vous parler ?

JARI ARKKO :

J'allais tout simplement parler du fait qu'hier l'IETF, le groupe de travail chargé de la planification de la transition, a appelé le groupe de travail sur le plan pour l'IANA et ils ont démarré le dernier appel du groupe de travail pour le plan. Alors si quelqu'un s'y intéresse, c'est le bon moment pour y participer. C'est tout.

ALISSA COOPER :

Merci. Alors, si les gens ont d'autres commentaires sur la situation de Marrakech, nous pourrions parler de cette question d'abord. Je vois Patrik dans la liste d'attente des intervenants, et si les gens veulent répondre à Lynn après cela, c'est ce que nous ferons. Patrick.

PATRIK FÄLTSTRÖM :

Merci. En ce qui concerne la réunion en personne, nous avons des présidents pour l'ICG, nous avons entamé une discussion avec l'ICANN concernant le budget pour ce que nous aimerions faire au cours de l'année prochaine, et nous avons déjà mentionné notre intérêt lors de la réunion en personne. En revanche, cette discussion budgétaire n'a pas vraiment progressé, tout simplement parce que nous attendons des informations sur le coût du secrétariat. Et bien sûr, chacun de nous

---

avait l'espoir que l'appel à propositions pour le secrétariat, la [inaudible], aurait été prêt à cette date.

Dans une certaine mesure, nous sommes un peu en retard. En revanche, Teresa et l'ICANN n'ont pas vraiment insisté pour savoir où nous en sommes. Dans une certaine mesure, nous pourrions peut-être bénéficier du fait que l'exercice de l'ICANN correspond en fait à la période du milieu d'une année au milieu de l'année suivante au lieu de correspondre à l'année civile. J'espère que les discussions détaillées concernant le budget auront lieu lorsque nous saurons davantage sur nos déboursments.

L'ICANN a dit à plusieurs reprises qu'ils nous soutiennent dans ce que nous faisons, cela dit, bien sûr, ils ont un budget qu'ils doivent préparer. Je pense que nous avons le soutien, et qu'il y a d'autres qui voudront peut-être en opiner, mais ils ont dit à plusieurs reprises qu'ils soutiennent notre travail. Depuis mon point de vue, je ne vois aucun problème à tenir une réunion en personne, si cela s'avérait nécessaire.

Cela dit, je reprends ce que Keith a souligné, qui fait également partie de la discussion avec l'ICANN, tout comme moi et comme d'autres. Je pense qu'à l'intérieur de l'ICANN il y a aussi un grand besoin de se réunir à peu près au moment de la réunion de Marrakech. Ce besoin existe effectivement... Il est nécessaire de tenir des réunions en printemps d'une manière ou d'une autre. Il est possible que ce ne soit pas à Marrakech, peut-être que la réunion aura lieu à Marrakech, peut-être pas exactement cette semaine là.

---

À mon avis, et c'est mon avis personnel, je pense comme Keith ; je crois absolument qu'il y aura une réunion que nous essaierons de coordonner pour cette époque là. Encore une fois, je n'ai rien entendu d'autre que le fait que l'ICANN pourrait nous soutenir si nous avons besoin d'une autre réunion en personne.

ALISSA COOPER : Merci, Patrik. Je vois Joe dans la liste d'attente. Joe, alliez-vous réagir à ce sujet ? Ou avez-vous un sujet différent ?

JOSEPH ALHADEFF : Non, j'allais parler du sujet de Lynn et je n'ai donc aucun inconvénient s'il faut que j'attende parce que quelqu'un d'autre veut parler de Marrakech.

ALISSA COOPER : OK. Oui. Y a-t-il quelqu'un d'autre qui a plus à dire là-dessus ? Ou est-ce que nous pouvons continuer ?

OK. Vas-y, Joe.

JOSEPH ALHADEFF : Merci. Je me demandais, Lynn, si vous pensiez à ce document comme une pièce autonome, parce-que je pense qu'il pourrait également être lié au processus de finalisation de la proposition dans le cadre des considérations correspondantes. Vous allez au-delà des engrenages de ce processus à certains des critères de prise de décision, mais je me

---

demandais qu'est-ce que vous prévoyez comme résultat du document, ou quel résultat vous avez prévu pour ces concepts, et si vous les avez vus résulter en un cadre distinct, ou s'ils allaient s'ajouter à ce qui est déjà en cours ?

LYNN ST. AMOUR : Alissa ?

ALISSA COOPER : Oui, allez-y, Lynn.

LYNN ST. AMOUR : Honnêtement, d'après ma réflexion à ce sujet, je pense qu'il est logique qu'il fasse partie du processus de finalisation de la proposition, et selon ce que j'ai entendu dire dans certaines discussions que j'ai eues il semble qu'il y avait un peu de confusion sur l'action à suivre. Je me souviens que cette action à suivre est surgie de la discussion que nous avons eue sur le fait que certains membres de l'ICG voulaient discuter de la résolution du Conseil d'administration de l'ICANN, qui est liée au groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité et la gouvernance de l'ICANN.

Alors c'est à ce moment-là que j'ai commencé, car ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de [inaudible] assez tard hier soir dans le fuseau horaire de la côte Est des États-Unis. Je suis consciente que la plupart des gens n'ont sans doute pas eu l'occasion de le lire. Essentiellement, j'ai défini nos hypothèses opérationnelles, que j'ai recueillies selon leur rapport avec l'ICANN, l'organisation, et le rôle du Conseil de l'ICANN

---

dans le processus de soumission finale. Mais je pense qu'il est raisonnable de l'intégrer au processus de finalisation plus détaillé.

Je pense que nous avons trop de documents distincts qui portent sur le même sujet. Ça devient trop fragmentaire pour pouvoir le suivre. Mais encore une fois, comme je le disais au début, d'après mes réflexions, je pense que cela dépend de ce que nous croyons le mieux pour la communauté et pour l'ICG.

ALISSA COOPER : Merci, Lynn. Jean-Jacques ?

Bon, je pense que Jean-Jacques vient de baisser la main. Manal ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Allô ? Bonjour.

ALISSA COOPER : Oh, vous êtes là, Jean-Jacques. Oui, nous pouvons vous entendre maintenant. Allez-y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Ah, d'accord. Je m'excuse. C'est Jean-Jacques. J'ai peut-être manqué un extrait de ce que Lynn vient de dire à cause de la communication, mais en ce qui concerne ce qu'elle vient d'expliquer, je pense qu'elle faisait référence à un courrier électronique qu'elle a envoyé et que j'ai

---

vu ce matin, et je pense que c'est intéressant. Cependant, je me demande si nous ne devrions pas avoir une liste complète des communautés, ou des parties de communautés desquelles nous attendons une sorte d'interaction, parce que le document fait mention de trois communautés des fonctions IANA, de l'ICG, de l'ICANN, du Conseil de l'ICANN, etc..

Ne pourrions-nous pas déléguer cela à l'appréciation des parties concernées ? En particulier le Conseil de l'ICANN. S'ils veulent s'exprimer avant que nous finissions notre plan de transition, ils peuvent certainement [inaudible] le faire. Qu'en pensez-vous ?

LYNN ST. AMOUR :

Je pense que ce serait effectivement très utile. J'ai vraiment eu du mal, et Manal le sait, dans sa note ce matin j'ai dit inter [inaudible]. Je veux dire, le GAC est évidemment un autre, et c'est peut-être quelque chose de plus général par rapport à certaines institutions intergouvernementales. Et j'ai eu du mal avec ce point parce que je sais que c'est un domaine complexe pour nous, quant à notre envie de faire participer les personnes aux processus communautaires, de faire passer le message que tout le monde est égal dans ce processus et que tous devraient participer à ces processus, et nous avons essayé de ne pas entrer dans la sensibilisation spécifique. Cela me fait penser aux discussions concernant l'ALAC et le GAC que nous avons tenues lors de cet appel.

J'ai également dit que, selon moi, il est impératif que nous fassions ce qui nous semble être nécessaire pour assurer une sensibilisation élargie

---

du sens dans lequel nous avançons, de ce que dit finalement la proposition, et ce afin de garantir que tout le monde fasse attention. Nous avons déjà leur soutien et nous pouvons établir le consensus. Je pense que nous allons aborder des sujets assez sensibles.

Par conséquent, je pense que cela a besoin d'un meilleur encadrement et [inaudible].

ALISSA COOPER :

Merci, Lynn. Manal.

MANAL ISMAIL :

Merci, Alissa et Lynn, je vous remercie beaucoup pour la version préliminaire. En fait, j'ai eu le temps de lire la version préliminaire ce matin. J'ai déjà apporté quelques commentaires sur la liste de diffusion. Et je suis également favorable à ce que Jean-Jacques a déjà dit. Cela correspond également à mes remarques, mais je pense que c'est un excellent point de départ. Je crois moi aussi que ce document s'inscrit dans le processus de finalisation de la proposition.

Et je pense que si les documents se superposent il vaut mieux de les consolider dans un projet plutôt que d'avoir des informations fragmentées qui pourraient ne pas arriver convenablement aux personnes intéressées. Mes autres observations ont déjà été communiquées par courrier électronique. Merci. Je le laisse entre vos mains.



---

ALISSA COOPER :                      Merci, Manal. Jean-Jacques ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT :        Merci Alissa, c'est Jean-Jacques. Deux remarques. Je tiens à soutenir ce que Manal vient de dire, que c'est beaucoup mieux que ce soit consolidé en un lieu plutôt que d'avoir plusieurs références séparées. Le deuxième point est directement en rapport avec ce dont Lynn a fait allusion il y a quelques minutes. Je comprends son avis, et je suggère d'éviter les noms ou les acronymes, c'est-à-dire les entités ou les organisations spécifiques, et de parler plutôt dans des termes génériques.

Par exemple, les institutions ou les entités directement impliquées ou ayant conclu un contrat avec IANA, mais sans donner de noms, sans inclure aucun nom propre. Et lorsque nous parlons de différents secteurs, nous pourrions parler des communautés commerciales ou des communautés d'utilisateurs. Nous devrions utiliser des mots génériques plutôt que des noms propres. Merci.

ALISSA COOPER :                      Merci, Jean-Jacques. D'autres commentaires là-dessus ? Kuo-Wei.

KUO-WEI WU :                        Vous m'entendez bien ?

ALISSA COOPER :                      Oui, allez-y.

KUO-WEI WU : Vous m'entendez bien ? OK. Tout comme je vous l'ai expliqué lors de la réunion de Los Angeles, en fait je ne fais qu'informer le Conseil d'administration de l'ICANN. Pour ces questions que vous avez soulevées lors de la réunion de l'ICG, je pense que tôt ou tard, avant la fin de novembre, le Conseil de l'ICANN sera [inaudible] membres de l'ICG que vous soulevez de [inaudible] de la question. Et nous tiendrons des discussions, et j'espère que lors de la prochaine réunion de l'ICANN nous pourrions venir nous communiquer avec l'ICG et surtout que cette réunion sera ouverte au public.

Je pense que tout ce que nous traitons dans l'ICG est transparent, et en ce moment, je ne peux pas vous dire ce qui est [inaudible] parce-que c'est la première fois que le Conseil d'administration de l'ICANN discute de ces questions avec la présence de tous les membres présents à la réunion de Los Angeles, donc je tiens juste à vous informer que nous aurons une réunion afin de nous concentrer particulièrement sur l'ICG et la question que vous avez soulevée à Los Angeles. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Kuo-Wei. Pourriez-vous nous dire la date de cette réunion ?

KUO-WEI WU : Elle n'est pas encore fixée, parce que je travaille encore... Comme vous le savez, la première question que nous avons [inaudible] est celle de la réunion de Marrakech et puis bien sûr, [inaudible] nous trouverions un moment séparé [inaudible] la situation et pour configurer quel sera

---

notre rôle [inaudible], et puis je pense que le Conseil d'administration sera officiellement engagé avec l'ICG de cette façon.

Je ne sais pas encore, parce qu'il me faudrait avoir une réunion de plus. Nous fixons la date, nous allons fixer la date et l'heure pour le discuter en privé d'abord.

ALISSA COOPER : OK. Merci. Oui, je pensais justement, que depuis que Lynn a envoyé le courrier électronique...

KUO-WEI WU : Oui, je viens juste [inaudible]...

[PLUSIEURS PERSONNES PARLENT]

KUO-WEI WU : .. au Conseil de l'ICANN.

ALISSA COOPER : Oui, oui. Merci. Donc, je pense que nous devrions peut-être essayer de nous concentrer un peu sur ce sujet, ces prochaines semaines afin d'obtenir un texte accordé qui se fonde sur ce que Lynn a envoyé. Je suis d'accord avec ceux qui ont dit que cela devrait faire partie du processus de finalisation de la proposition. Je ne pense pas que tout document doive nécessairement être complété avant que nous

---

envoyions au Conseil d'administration une version consensuelle pertinente, mais je pense qu'il serait bon de recevoir un texte du Conseil d'administration en novembre, mois auquel ils vont se réunir pour discuter de ce sujet.

J'espère que nous pourrons le faire. Manal.

MANAL ISMAIL :

Merci, Alissa. Puisque nous discutons encore la version préliminaire, j'ai pensé que peut-être je devrais soulever deux autres remarques que j'ai envoyées par courrier électronique. L'une d'entre elles était s'il faudrait aussi dire que nous apprécierons, ou nous serions intéressés à recevoir, les commentaires précoces de la NTIA aussi, ce qui correspond à ce que nous avons déjà mentionné dans le calendrier. Franchement, je pense que les réactions précoces que nous avons reçues au sujet de la nécessité de transmettre la proposition par l'intermédiaire de l'ICANN ont été très rapides et très utiles.

Alors peut-être nous devrions également aborder ce point ici. Et enfin, je pense, bien sûr, qu'en plus d'examiner la foire aux questions à la lumière de ce que vous conviendrez, nous devrions également examiner la rédaction du calendrier. Il est explicitement mentionné que l'ICG présentera la proposition directement à la NTIA, sans aucune référence à la soumission par l'intermédiaire de l'ICANN.

Je veux dire que, quelle que soit la rédaction finale convenue, je pense que cela doit être reflété dans d'autres parties de notre document, notre calendrier et notre foire aux questions. Merci.

ALISSA COOPER :                   Merci, Manal. Oui, en effet, c'était la rédaction du calendrier qui a déclenché cette longue discussion. On est donc d'accord sur ces deux points là. Y a-t-il d'autres commentaires sur ce sujet ou une autre question ?

LYNN ST. AMOUR :               Alissa, c'est Lynn. Nous devrions probablement envoyer une note à l'ICG pour expliquer qu'en raison du fait que le point principal de l'ordre du jour a été discuté assez rapidement, nous avons discuté et présenté le travail afin que les personnes qui suivent la liste de discussion puissent comprendre. Je pense que nous avons fait des progrès sans un préavis approprié.

ALISSA COOPER :               Oui, bonne idée. Nous allons certainement attirer l'attention de tout le monde sur les archives de cette réunion.

Je ne vois pas d'autres personnes dans la liste d'attente des intervenants. Cela veut dire que nous allons finir tôt aujourd'hui, ce qui est merveilleux, parce-que nous avons fini en retard tous nos autres appels. Je pense que nous devrions nous concentrer sur cette rédaction que Lynn a envoyée. Joe et moi sommes aussi en train de travailler, en réalité Joe, sur la mise à jour du processus de finalisation de la proposition, et les autres points dont nous avons discuté à Los Angeles vont également être soumis à votre révision prochainement.

---

Nous espérons pouvoir arriver à une version stable de ce document pour pouvoir y intégrer cette discussion ou simplement pour y ajouter un extrait de texte que Lynn rédigera. Et continuer à partir de ce point là dans les prochaines semaines. Comme l'a dit Patrik, assurez-vous de remplir le sondage Doodle pour les appels de cet automne et cet hiver, si vous ne l'avez pas déjà fait, nous programmerons un autre appel beaucoup plus à l'avance, avec plus de temps de préavis, et j'espère qu'une fois que les gens seront de retour de [inaudible] nous pourrons augmenter un peu la participation.

On essaiera par la suite de conclure certains de ces points, soit par le biais de la liste ou lors de ce prochain appel. Cela dit, je pense que nous pouvons conclure la réunion. Merci à tous.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**